

SESSION ORDINAIRE DU 23 JUIN 2023 à 18 heures

Date de convocation : 16 JUIN 2023

Affiché le : 28 JUIN 2023

L'an **DEUX MIL VINGT-TROIS**, le **23 JUIN**, à **18h00**, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la **Salle du Conseil**, sous la présidence de **Monsieur Francis CIPIERRE, Maire**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : **CIPIERRE Francis, FARNIER Isabelle, DUBREUIL Pascal MICOURAUD Laurence, DUVERNEUIL Dominique, BODDART Francis, LEBOURGEOIS Laurent, DAUMENS Daniel, BALLOUT Jean-Paul, BUFFAT Virginie**

ABSENT :

EXCUSE : Yves CARISTAN

SECRÉTAIRE : Jean-Paul BALLOUT est élu secrétaire de séance

Francis CIPIERRE donne lecture du procès-verbal de la session du 26 MAI 2023. Le procès-verbal est adopté et signé par tous les membres présents.

DELIBERATION N°2023/030: Décision modificative (DM) CREATION D'UN OSSUAIRE ET D'UN CAVEAU PROVISOIRE

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,

Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANT (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP 100 : ENFOUISSEMENT RESEAUX ROUTE DU CHATENET Bâtiments et installations	2041582	2000		
OP 115 : ISOLATION MAIRIE Installation générales, agencements, aménagement de construction	2135	8000		
OP 120 : CREATION OSSUAIRE CAVEAU PROVISOIRE Equipements de cimetière			21316	10000
DEPENSES - INVESTISSEMENT		10000		10000

DELIBERATION N°2023/031: DM REHABILITAITON MAISON MEGE

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,

Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANT (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP 53: REHABILITATION MAISON MEGE Autres bâtiments publics			21318	7000
OP 118 : ETUDE FOURS A CHAUX Frais d'études	2031	7000		
DEPENSES - INVESTISSEMENT		7000		7000

QUESTIONS DIVERSES

- **Réhabilitation Maison Mège** : Les travaux sont en cours, la peinture et l'isolation sont terminées. La cuisine et le matériel sont commandés. Il reste à traiter le chauffage, les équipements de la salle de bain et le carrelage.
- **Cérémonie du 01 Juillet** : La commémoration des événements tragiques du 28 Juin 1944 aura lieu le samedi 1^{er} Juillet 2023 à 10h30 au monument aux morts. Un dépôt de gerbe s'effectuera en comité restreint (Pdt du Comité Causses et Rivières , le maire de Saint Martial et deux portes drapeaux) avant la commémoration officielle.
- **Consultation MOE Logements Bardet** : La consultation pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation des logements Bardet a été mise en ligne jusqu'au 7 Août 2023.
- **Devis bornage aux Farges** : Dans le cadre du projet de contournement des Farges deux devis pour le bornage ont été réalisés, M. le Maire propose de retenir le cabinet de géomètres ALTEO pour le montant de 3 300€ TTC
- **Femme de ménage** : La salle des associations et la salle des fêtes étant de plus en plus louées, l'entretien est devenu chronophage et prend du temps sur l'activité des agents municipaux au détriment des travaux de voirie et espaces verts. M. le maire propose l'intervention d'une femme de ménage deux fois par semaine, la 2^o fois sera essentiellement destinée à l'entretien des sanitaires.
- **Travaux de voirie** : Un devis de 107 000€TTC a été signé pour la 2^o tranche du marché de travaux de voirie 2022/2023. Concernant le Chemin du Barrage, la moitié de cette voirie, pour la partie du haut, vers la route de Tourtoirac, sera réalisée cette année, le secteur des Farges sera traité avec les futurs travaux de contournement. De plus, pour la route du Chatenet, au niveau de Las Gertas, seulement des réparations de sécurité vont être réalisées. Le maire a saisi la communauté de Commune afin de traiter ce secteur dans les règles, celui-ci étant dans son périmètre de compétence aménagement de voirie. En effet face aux problèmes récurrents de fortes précipitations qui engendrent des complications de traitement des eaux pluviales qui dévalent sur la départementale, la dépose d'un revêtement en enrobé comme prévu initialement sur cette chaussée, sans prendre des précautions techniques et notamment sur les accotements, accentuerait les phénomènes d'écoulements diluviens vers la départementale.
- **Végétalisation** : M. le maire, Dominique DUVERNEUIL et Yves CARISTAN ont rencontré une paysagiste de l'association ALAIJE dans le cadre d'une remise en question de la végétalisation de la commune. Plusieurs points ont été abordés dont le projet d'un cheminement végétalisé tout autour de la Mairie et quelques améliorations dans le bourg.

La séance est levée à 18h40

<i>Noms</i>	<i>Signatures</i>	<i>Observations</i>
CIPIERRE Francis		
FARNIER Isabelle		
CARISTAN Yves	ABSENT	
DUBREUIL Pascal		
MICOURAUD Laurence		
DUVERNEUIL Dominique		
BODDART Francis		
LEBOURGEOIS Laurent		
DAUMENS Daniel		
BALLOUT Jean-Paul		Secrétaire de Séance
BUFFAT Virginie		